

A9. Marchés publics

AXE 9



9.1. Marchés publics - Initiation

Public

Tout public en lien avec la thématique.

Objectifs

- Définir et illustrer les principes fondamentaux de la réglementation relative aux marchés publics;
- Lister les différentes sources de cette réglementation;
- Distinguer les différents modes de passation;
- Identifier les étapes de passation d'un marché public;
- Définir les compétences des pouvoirs locaux dans le cadre des procédures de marchés publics;
- Appliquer dans un cas concret les procédures susvisées, règles de tutelle et de recours applicables en cette matière;
- Expliquer en quoi consiste le suivi de l'exécution d'un marché public;
- Décoder et illustrer par des exemples concrets les règles générales d'exécution et la structure d'un cahier spécial des charges.

Contenu

- Réglementation, catégories de marchés, principes généraux;
- Les modes de passation;
- Chronologie d'une passation de marché;
- Compétence et fonctionnement des pouvoirs locaux;
- Conception et passation d'un marché public;
- Motivation, information et voies de recours;
- Exécution des marchés publics;

Durée

8 demi-jours (24 heures y compris examen en cas de valorisation R.G.B.).

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- 120 €/agent à charge du pouvoir local.

Gestionnaire de formations

Déborah Carazzai

deborah.carazzai@hainaut.be

Tél. 065/34.25.10e

9.2. Marchés publics - Approfondissement

Public

Tout public en lien avec la thématique.

Objectifs

Analyser de manière approfondie la réglementation des marchés publics et la mettre en pratique au travers d'exercices.

Pré-requis

Avoir suivi la formation «Marchés publics - Initiation».

Durée

8 demi-jours (24 heures y compris examen en cas de valorisation R.G.B.).

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- 120 €/agent à charge du pouvoir local.

Gestionnaire de formations

Déborah Carazzai

deborah.carazzai@hainaut.be

Tél. 065/34.25.10

9.3. Marchés publics assistés par ordinateur - Logiciel 3P

Public

Tout public en lien avec la thématique.

Objectifs

Etre capable d'utiliser le logiciel 3P

- rappel théorique des notions de marchés publics - mise à niveau;
- découverte du logiciel 3P, étape par étape;
- réalisation d'un exercice encadré selon une thématique définie;
- réalisation d'un exercice personnalisé en fonction du domaine d'activité.

Pré-requis

Avoir des notions de marchés publics.

Durée

5 demi-jours (17 heures 30).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'Ecole d'administration pour les agents provinciaux;
- 90 €/agent à charge du pouvoir local.

Gestionnaire de formations

Déborah Carazzai

deborah.carazzai@hainaut.be

Tél. 065/34.25.10

9.4. Exercices sur les marchés publics

Public

Tout public en lien avec la thématique.

Objectifs

Etre capable

- de distinguer les différents types de marchés et de prescrire la procédure adéquate aux situations présentées;
- de décrire les principales règles relatives à l'exécution des marchés;
- de décomposer un cahier des charges et d'en extraire les différentes parties;
- de composer un cahier des charges, quel que soit le mode de passation;
- d'arrêter et de pondérer de la manière la plus optimale des critères d'attribution;
- de mener une séance de négociation dans le cadre d'une procédure négociée;
- d'analyser et de corriger ou d'exclure des offres reçues conformément aux exigences d'un cahier des charges;
- de préparer des délibérations d'attribution de marchés;
- de dégager des bonnes pratiques pour des marchés spécifiques ou très peu courants.

Pré-requis

Avoir suivi la formation «Marchés publics - Approfondissement».

Durée

9 demi-jours (27 heures y compris examen en cas de valorisation R.G.B.).

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'Ecole d'administration pour les agents provinciaux;
- 135 €/agent à charge du pouvoir local.

Gestionnaire de formations

Déborah Carazzai

deborah.carazzai@hainaut.be

Tél. 065/34.25.10

9.5. Marchés publics par voie électronique

Public

Tout public en lien avec la thématique.

Objectifs

- Comprendre l'importance du passage au «tout électronique» pour la gestion des marchés publics dépassant les seuils européens (obligation légale à compter du 18 octobre 2018).
- Comprendre l'importance du passage au «tout électronique» pour la gestion des marchés publics belges (obligation légale à compter du 1er janvier 2020).
- Saisir les avantages et risques liés à la dématérialisation des marchés publics (confidentialité, bugs électroniques, protection des données,...).
- Comprendre sur le plan technique les modules «e-notification» et «e-tendering».
- Réceptionner de manière dématérialisée les candidatures et offres électroniques.
- Conclure et notifier un marché public par voie électronique.

Pré-requis

Marchés publics - Initiation ou Notions de marchés publics.

Durée

4 demi-jours (12 heures).

Remarque

Cette formation est valorisable dans le cadre du «Principe du 80/20» sous réserve de conditions de valorisation.

Participation financière

- Prise en charge par le budget de fonctionnement de l'École d'administration pour les agents provinciaux;
- 60 €/agent à charge du pouvoir local.

Gestionnaire de formations

Déborah Carazzai

deborah.carazzai@hainaut.be

Tél. 065/34.25.10